

**Cérémonie
des Vœux du Maire
le samedi 25 janvier 2020**

Plus d'infos sur l'affichette jointe au journal



Repas de C.C.A.S. 2019



La traditionnelle Bourse aux Jouets et aux Vêtements qui s'est tenue le dimanche 1^{er} décembre 2019

Bonne Année 2020

Un brochet de 7,150 kg pêché lors du concours de pêche aux carnassiers de l'A.P.4.E.A., page 9



Et aussi dans ce bulletin municipal ...
Marche de nuit, page 6
Super Loto du C.S.C.H., page 7

GURDEBEKE RECYCLAGE

Collecte, tri, traitement des déchets ménagers et industriels
Recyclage papier, carton, acier, aluminium
Collecte et compostage des déchets verts
Balayage voiries et usines
Location et transport de bennes
Location et vente de conteneurs à déchets



65, boulevard Carnot - BP 80059 - 60402 NOYON Cedex
Tél. 03.44.93.25.21 - Fax 03.44.93.25.30
E-mail : accueil@gurdebeke.com
www.gurdebeke.com



CLÔTURES
ET PORTAILS
DU COMPIÉGNOIS

DEVIS GRATUITS

FOURNITURE ET POSE

Clôtures tous types, Grillagées, PVC, Treillis Soudé...
Portails manuels et motorisés
PVC - Barreaudés - Grillagés ...



2 rue Kléber Bibaud - ZAC du Gros Grelot
60150 THOUROTTE

Tél : 03 44 85 22 13 Fax : 03 44 85 11 27 clotures.cpc@wanadoo.fr

GARAGE PREMIER



C P M

Carrosserie du Pont du Matz
Réparation Toutes Marques
Tél. : 03.44.76.17.40
Cambronne Les Ribécourt

TOP CARROSSERIE

MU Propreté

Nettoyage - Hygiène
Entretien de tous locaux



M. DELACROIX MICHEL, GÉRANT

DEVIS GRATUIT

9, RUE DES ANCIENS COMBATTANTS AFN TOM
02300 CHAUNY

email : M-V-delacroix02@hotmail.com

06 32 65 23 39

LA SER ASSURE LA FOURNITURE
ET LA DISTRIBUTION QUOTIDIENNE
D'ÉLECTRICITÉ DEPUIS 1922 SUR LES CANTONS DE :
NOYON - THOUROTTE



2, avenue du Parc - Parc d'Activités de Noyon-Passel - 60400 Passel • Tél. : 03 44 09 10 20

www.serlassigny.fr



Chauffage - Plomberie
Sanitaire

S.A.R.L. **CARDON Patrick**

384, rue du Marais de l'Epine

B.P. 10047 - 60150 MELICOCQ

TÉL.: 03 44 76 08 20

Fax : 03 44 76 39 07

e-mail : cardonpatrick@free.fr

www.plombier-chauffagiste-cardon-oise.fr

Siret : 492 362 801 00010 - APE 4322B

DEMONT ELECTRICITE

ETUDES & RÉALISATIONS

Collectivités - Commerces
Industrie - Habitat - Tertiaire

13, rue du Maréchal Juin - Zac du Gros Grelot
60150 THOUROTTE

Tél. 03 44 96 10 45 - Fax 03 44 96 06 25

E-mail : contact@demontelectricite.fr



Le Cambronnais

Janvier, Février et Mars 2020

N°23

L'Editorial

*Mes meilleurs vœux de bonheur
pour l'année 2020 !*

Il est toujours agréable et plaisant d'écrire un éditorial en cette période de l'année.

C'est pour moi l'occasion de vous transmettre mes meilleurs vœux.

J'espère que les fêtes de fin d'année ont été pour vous un moment de bonheur partagé en famille et entre amis. Ces instants restent pour la plupart d'entre nous des moments féériques.

Nous avons tourné la page sur l'année 2019, place à l'année 2020. Je tiens sincèrement à souhaiter à tous/toutes les Cambronnais-es ainsi qu'à leurs familles et amis-es une très bonne année.

A ceux qui souffrent dans le monde, aux sans-abris, à ceux qui espèrent un meilleur pouvoir d'achat et à ceux étant à la recherche d'un emploi, souhaitons-leur aussi une très bonne année et que leurs projets et leurs souhaits se réalisent.

A travers cet éditorial, je ne vous ferai pas le bilan de l'année écoulée, par respect des règles démocratiques puisque cette année auront lieu les élections municipales. Cela pourrait paraître comme un bilan de mandat de l'équipe actuelle.

Le 25 janvier sera l'occasion de vous retrouver pour la traditionnelle Cérémonie des Vœux du Maire.

Le Conseil Municipal et moi-même vous donnons rendez-vous à 18 heures à la salle polyvalente du Mariquy afin de fêter ensemble le passage à la nouvelle année.

Le Maire, Geneviève DRELA

**A
s
s
e
m
b
l
é
e
r
i
a
l
e**

Editorial	Page 1
Comptes-rendus du Conseil Municipal	Pages 2 à 4
C.C.A.S.	Page 5
Commission Urbanisme	Page 5
Commission Scolaire	Page 5
Commission Scolaire	Page 6
Associations Cambronnaises	Pages 6 à 11
Infos Utiles	Pages 12 à 16

Compte-rendu de Conseil Municipal du 11 octobre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le onze octobre à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme DRELA, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée le 04 octobre 2019, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents :

MME DRELA, M VAST, MME MONFORT, M RICARD (arrivé à 18h15), M NERET, MME SEZILLE (Arrivée à 18h10), MME GOUBET, M BAKUM, MME CHARLET, M FOULARD, MME LEFEVRE, MME BIENAIME, MME GERARD, MME SMITS, M SMITS.

Étaient absents :

M DEGOUY, MME ROUX, M ROUX, MME MORVILLE.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code général des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Monsieur FOULARD** est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

Personnel communal

Augmentation de temps de travail

Madame le Maire informe l'assemblée de la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint technique territorial permanent à temps non complet de 20.00 heures hebdomadaires en raison du départ en retraite d'un adjoint technique territorial.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide la suppression, à compter du 2 septembre 2019, d'un emploi à temps non complet de 20.00 heures hebdomadaires d'adjoint technique territorial et la création, à compter de cette même date, d'un emploi à temps non complet de 29.75 heures hebdomadaires d'adjoint technique territorial.

Madame le Maire informe l'assemblée de la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint administratif territorial permanent à temps non complet de 21.00 heures hebdomadaires en raison de l'accroissement des obligations administratives liées à la gestion du personnel communal.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide la suppression, à compter du 4 novembre 2019, d'un emploi à temps non complet de 21.00 heures hebdomadaires d'adjoint administratif territorial et la création, à compter de cette même date, d'un emploi à temps non complet de 28.00 heures hebdomadaires d'adjoint administratif territorial.

Création de poste

Le Maire informe l'assemblée de la nécessité de créer un emploi d'agent de maîtrise territorial à temps complet à compter du 11 octobre 2019. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte.

Attribution d'un chéquier CADHOC

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur VISSE Jean-Philippe, adjoint technique territorial, est parti en retraite. A cette occasion, le Conseil Municipal décide de lui attribuer un chéquier CADHOC d'une valeur de 150 euros.

Affaires financières

Remboursement acompte location de salle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte l'annulation de la location du Centre Polyvalent du Mariquy au locataire prévue pour le 20 mars 2020 et accepte de rembourser la totalité des arrhes versées.

Encaissement de recettes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise l'encaissement des recettes suivantes :

- SMACL :
- 146.22 euros : remboursement d'un panneau de contournement rue de la Mairie– sinistre du 06 mai 2019.
 - 1134.68 euros : remboursement des dégradations des vitres de la salle VIGREUX – sinistre du 25 mai 2019.
 - 400.00 euros : remboursement des frais d'avocat.

Compte-rendu de Conseil Municipal du 11 octobre 2019 (suite)

Tarifs Bourse aux Jouets et aux Vêtements 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'organiser une Bourse aux Jouets et aux Vêtements le dimanche 1^{er} décembre 2019 de 9 heures à 17 heures au Centre Polyvalent du Mariquy.

Les tarifs seront appliqués comme suit :

- Droits de place : -Particuliers : 2 euros -Professionnels : 15 euros
- Collations : -Croissant : 1.00 euro -Crêpes : 1.00 euro -Sandwichs : 2.00 euros
- Bière : 2.00 euros -Soda : 1.00 euro -Café : 0.50 euro -Pâtisserie : 2.00 euros
- Tombola : -une case : 1.50 euros

La longueur des emplacements sera au maximum de 3 mètres.

Indemnité de conseil

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à la majorité, d'accorder l'indemnité de conseil au taux de **100 %** par an à Madame WATIN Marie-France, Receveur municipal.

Rapport des Commissions

Commission urbanisme et espaces verts

- Le cimetière va être à nouveau nettoyé afin qu'il soit propre pour la Toussaint.
- Le nouveau lotissement du Louvet se remplit peu à peu. Deux nouvelles demandes de permis ont été déposées.

Commission Travaux

- Les trottoirs de la rue du Bac ont été refaits, il est prévu de refaire la voirie en 2020.
- Lors de la prochaine commission travaux, il sera discuté de la rénovation de la salle polyvalente.
- La demande de subvention pour les radars pédagogiques a été acceptée. Ils seront installés prochainement.

Commission Scolaire

- L'école accueille 185 enfants répartis sur 7 classes cette année scolaire 2019/2020.
- Les élections des Parents d'Elèves ont eu lieu. Seulement 50 votes sur 253 parents.

Commission Fêtes et Loisirs

- Le Forum des Associations a connu plus de succès que les années précédentes.
- La marche d'automne a dû être annulée, faute de participants.
- Le passage des maisons illuminées sera reconduit cette année.

Madame le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 19h35.

Compte-rendu de Conseil Municipal du 26 novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six novembre à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme DRELA, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée le 19 novembre 2019, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents :

MME DRELA, M VAST, MME MONFORT, M RICARD, M NERET, MME SEZILLE, MME GOUBET, MME CHARLET, M FOULARD, MME LEFEVRE, MME BIENAIME, MME GERARD (arrivée à 18h30).

Étaient absents :

M DEGOUY, MME ROUX, M BAKUM (exc. rep. par MME LEFEVRE), M ROUX, MME GERARD (exc. rep. par MME DRELA jusque 18h30), MME SMITS, M SMITS, MME MORVILLE.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code général des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Madame LEFEVRE** est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Compte-rendu de Conseil Municipal du 26 novembre 2019 (suite)

Personnel communal - Taux de promotion

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte les taux de promotion à 100 % pour les avancements de grade proposés par Madame le Maire.

Rétrocession de voirie

Considérant la demande de l'OPAC de l'OISE en date du 9 septembre 2019 concernant la rétrocession des espaces verts et des trottoirs du lotissement Cité du Suy, que cette rétrocession représente une nécessité pour les riverains et que les frais afférents à l'acte administratif seront à la charge de l'OPAC de l'OISE ;

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accepter à l'euro la rétrocession des parcelles AN n°109 pour 01a 35ca, AN n°110 pour 01a 77ca, AN n°112 pour 03a 86 ca et AN n°127 pour 00a 06 ca, et autorise Madame le Maire, ou, en cas d'indisponibilité son 1^{er} adjoint, à effectuer les démarches administratives et à signer l'acte notarié.

Affaires financières

Tarifs annonceurs "Le Cambronnais"

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de laisser inchangés les tarifs des espaces publicitaires sur "Le Cambronnais" pour l'année 2020.

Tarifs des locations de salles

Après l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte les nouvelles propositions de tarifs des locations de la salle polyvalente du Mariquy et du centre Georges Vigreux. Les nouveaux tarifs seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2020.

Encaissement de recettes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise l'encaissement de la recette suivante :

SMACL : 408.84 euros : Indemnité pour le remboursement de panneaux de signalisation à l'angle de la rue du Louvet et de la Route Départementale endommagés par un véhicule – sinistre du 17 décembre 2018.

Décisions modificatives budgétaires

Considérant le manque de crédit au chapitre 012, charges de personnel, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte les décisions modificatives sur le budget primitif 2019. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte de procéder aux modifications nécessaires à l'intérieur du chapitre 011 afin d'équilibrer les articles sur le budget de l'exercice 2019.

Seuil Matériels 2019

Vu la M14 qui permet de passer à la section d'investissement du budget les matériels dont le prix unitaire n'excède pas 500 euros afin de récupérer la TVA, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide l'inscription en section d'investissement du budget le matériel suivant : Téléphone E DIATONIS d'un montant de 423.53 € TTC.

Délibérations diverses

Acquisition de parcelle

Considérant l'accord expresse du propriétaire en date du 09 janvier 2018 pour la vente de sa parcelle et pour la fixation du prix à 2 euros le m², la délibération du Conseil Municipal du 27 juin 2019 autorisant Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires à l'acquisition de cette parcelle et le plan de division créant une parcelle d'une surface de 52 m² ; le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour l'achat de cette parcelle au prix de 2 euros le m² soit un total de 104 euros.

Bornage des parcelles section ZD numéros 74 et 75

Considérant les mesures des parcelles section ZD numéros 74 et 75 effectuées par un géomètre délimitant les propriétés de la Commune et du propriétaire voisin et l'acceptation signée du propriétaire sur le plan, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte les mesures ainsi définies.

Avis du Conseil Municipal – Exploitation d'une carrière alluvionnaire sur la Commune de PIMPRESZ

Suite à l'exposé de Madame le Maire portant sur la demande déposée par la société LAFARGE GRANULATS France sur le projet de création d'une carrière alluvionnaire, comprenant un défrichement sur la commune de Pimpresz et considérant l'enquête publique conjointe sur les demandes d'autorisations environnementales et de défrichements, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré donne un avis favorable à l'exploitation de la carrière alluvionnaire sur la Commune de Pimpresz par société LAFARGE GRANULATS France.

Madame le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 20h00.

C.C.A.S.

Quelle ambiance, quelle belle journée passée en votre compagnie !

D'année en année, vous êtes de plus en plus nombreux à profiter de ce moment convivial. Je vous en remercie infiniment.

Félicitations aux membres du C.C.A.S. pour tout le travail accompli afin que cet événement soit une réussite.

Un grand merci à Monsieur Delsaux pour sa prestation, surtout son magnifique buffet des desserts; et bravo à l'orchestre qui est fidèle à notre rendez-vous annuel. Ils ont mis une ambiance très chaleureuse.

La Présidente du C.C.A.S.
Geneviève DRELA



article du Courrier Picard sur le repas de C.C.A.S.

COMMISSION URBANISME

Je présente à tous les Cambronnais mes meilleurs vœux pour l'année 2020.

Vous projetez des travaux pour cette année ?

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de l'urbanisme afin de connaître les démarches à effectuer avant tout commencement de travaux.

Jean-Louis VAST
Adjoint à la Commission Urbanisme

COMMISSION SCOLAIRE

À la suite du conseil d'école du 08 novembre 2019, nous avons fait connaissance des nouvelles enseignantes et des nouveaux membres des parents d'élèves.

Toujours très peu de participation pour l'élection des parents d'élèves, c'est bien dommage. Etant donné qu'il n'y a qu'une liste, beaucoup d'entre vous pensent qu'il n'est pas nécessaire de venir voter. Bien au contraire, participer est très important et permet de vous exprimer.

Les effectifs pour l'année 2019-2020 sont de 187 enfants répartis sur 7 classes.

Quelques modifications ont été apportées sur le règlement intérieur et furent approuvées à l'unanimité.

Les enseignants remercient les parents pour leur participation à la coopérative scolaire, qui cette année est un peu plus importante.

Malgré un temps pluvieux, les parents et enfants se sont rendus à la cérémonie du 11 novembre.

Merci aux enseignantes de leur présence et pour le travail qu'elles ont accompli pour faire chanter les enfants.

A l'occasion de cette nouvelle année, je vous présente mes meilleurs vœux.

Mélanie Monfort,
Adjointe aux Affaires Scolaires

COMMISSION FETES ET LOISIRS

Bourse aux Jouets et aux Vêtements

Comme l'année précédente, une participation mitigée pour ce dimanche 1^{er} décembre, aussi bien pour les exposants cambronnais (nous avons accueilli en nombre les extérieurs) que pour les visiteurs (on enregistre toujours de l'affluence jusqu'à 14h00).

Père Noël

Cette année encore, le Père Noël s'est rendu à l'école des Acacias, pour la traditionnelle distribution de bonbons et recueillir les souhaits des enfants... *et des adultes aussi !*

Comme d'habitude petits et grands lui ont réservé un accueil chaleureux.

A retenir

Samedi 8 février: Marche de nuit, départ à 19h00 devant la mairie.

sortie d'environ 2h au rythme de chacun. Au retour, les toasts, la soupe et le vin chaud vous attendront !

Lundi 13 avril : Chasse aux oeufs

Rendez-vous place de la Mairie à 14 heures. Réservé aux Cambronnais de - de 12 ans.

Jean-Marie RICARD
Adjoint à la Commission
Fêtes et Loisirs

Bourse aux Jouets et aux Vêtements
du 1^{er} décembre 2019



C.F.C.E.
COMITE DES
FETES
CAMBRONNE
EVENEMENTS

Le C.F.C.E. vous souhaite une bonne et heureuse année 2020 et remercie toutes les personnes ayant participé à nos différentes manifestations de cette année.

En espérant vous voir encore nombreux pour celles à venir !

La Présidente

Cambronne Sporting Club Handball

Les Fêtes de fin d'année sont passées, le bilan à mi saison du nombre de licenciés est très bon: 135 licenciés. Faisons le point catégorie par catégorie. Commençons par les plus petits : les -9ans sont 19, les plus grands ont 8 ans et les plus jeunes ont 4 ans. Guillaume, leur entraîneur, s'occupe de tout ce petit monde aidé par Cécile. Une section de Baby hand existe pour les enfants de 4 et 5 ans, David et Manon s'occupent des petits bouts de choux avec passion. Ils leur font faire des activités propres à leur âge, des jeux d'éveil, des jeux d'adresse qui se rapprocheront tout doucement du handball. Les -11ans sont nombreux également puisqu'ils sont 22 enfants. Ils ont commencé les tournois le 28/09/19 à Lassigny. Cette catégorie est mixte, Olivier les entraîne et les encadre aidé par Yann. Les -13ans Masc sont 15 cette année. Yves et Patrick les entraînent et les managent. Les -15ans masculins entraînés par David et Alexandre sont 19, ils sont donc très nombreux et nous avons décidé d'engager 2 équipes. L'équipe 1 participe au championnat régional Hauts-de-France et l'équipe 2 au championnat départemental. Nous n'avons pas pu engager d'équipe en -18ans faute de joueurs... Nous avons engagé 2 équipes adultes. L'équipe 1 joue en championnat régional honneur, l'équipe 2 en championnat départemental honneur. L'objectif de l'équipe 1 est de monter en division excellence. La célèbre combativité de nos joueurs ne manquera pas de hisser nos équipes au plus haut niveau et nous restons très fiers de représenter les couleurs de CAMBRONNE dans la toute la région Hauts-de-France.

Le samedi 21 décembre 2019, les petits ont participé au traditionnel arbre de Noël du handball. Bien entendu le père Noël est venu nous rendre visite avec des paniers remplis de chocolats.

Voici ci-dessous la liste des matches à domicile sur le 1^{er} trimestre 2020 :

Le 18/01/2020 à 17:00	-15ans	CAMBRONNE / LAON
Le 25/01/2020 à 20:00	+16ans (1)	CAMBRONNE 1 / CORBIE
Le 25/01/2020 à 18:00	+16ans (2)	CAMBRONNE 2 / BRESLES 2
Le 01/02/2020 à 17:00	-15ans	CAMBRONNE / ARRAS
Le 08/02/2020 à 19:00	+16ans (1)	CAMBRONNE / AILLY SUR NOYE
Le 07/03/2020 à 19:00	+16ans (2)	CAMBRONNE 2 / CREPY 3
Le 07/03/2020 à 17:00	-15ans	CAMBRONNE / SOISSONS
Le 21/03/2020 à 19:00	+16ans (2)	CAMBRONNE 2 / SUD-OISE 3
Le 28/03/2020 à 20:00	+16ans (1)	CAMBRONNE 1 / BRESLES
Le 28/03/2020 à 18:00	+16ans (2)	CAMBRONNE 2 / LAIGNEVILLE 3

Nous vous souhaitons une excellente année 2020 et nous espérons vous rencontrer bientôt à la salle André Hennique pour encourager nos (vos) équipes

Et n'oubliez pas :

**LE 07/03/20 à partir de 19:00 salle du Mariquy
SUPER LOTO**

LE 05/04/20 BROCANTE à CAMBRONNE

**Organisés par le
CAMBRONNE SC HANDBALL**

André Lavaire



MJC de CAMBRONNE

ASSOCIATION 1901 de loisirs et d'éducation populaire

<http://www.mjc-cambronne-les-ribecourt.fr/>

Siège social : mairie de Cambronne-120 rue de la mairie -60170 Cambronne lès Ribécourt

Toute l'équipe de la MJC vous adresse ses meilleurs vœux et est heureuse de vous présenter son prochain programme culturel et festif 2020.

Plus d'infos sur notre site : www.mjc-cambronne-les-ribecourt.fr

Tarif 5€/et 3€ pour les adhérents MJC

DIMANCHE 26 JANVIER 2020

Salle Vigreux-Cambronne lès Ribécourt

A 17h00

Révisons nos classiques ! Avec la Cie THEATRE A TIROIR

Les oiseaux d'après Aristophane (auteur de comédies grecques antiques / 5 siècles avant JC)



SAMEDI 21 MARS 2020

Salle Vigreux -Cambronne lès Ribécourt

à 20h30

Soirée musicale avec *Damien Covers Band* (répertoire pop rock contemporain)

DIMANCHE 22 MARS 2020

Salle Vigreux -Cambronne lès Ribécourt

à 17h00 DOM JUAN par la compagnie *l'art du hasard*



SAMEDI 16 MAI 2020

SALLE DU Mariquy - Cambronne lès Ribécourt

Entrée gratuite.

Présentation des ateliers danse orientale



Forum des Associations
du 07 septembre 2019

Association de Pêche des Quatre Etangs d'Antoval

Et nous voici en 2020 et l'occasion de vous présenter nos meilleurs vœux !

Nous avons terminé la saison par le concours de pêche aux carnassiers avec de belles prises pour le plaisir de tous : Deux brochets de belles tailles ont été capturés : 1m et 82cm pour un poids respectif de 7,150 kgs (photo en couverture) et 7,660 kgs (photo ci-dessous), Au total, 5 brochets et une perche; toutes les prises ont été remises à l'eau,

Pas de rempoissonnement cette année (il y a du poisson dans nos étangs !!!!)

La pêche est fermée depuis le 31 décembre 2019.

Retenons ces dates :

- **samedi 25 janvier 2020** : vente des cartes à partir de 9h00 et Assemblée Générale à 10h00 (à l'ancienne l'école à côté de la mairie)
- **samedi 7 mars 2020** : ouverture de la pêche aux étangs (sauf carnassier)

Venez nous rejoindre !

Même si vous n'êtes pas encore adhérents, venez assister à l'Assemblée Générale pour avoir tous les renseignements et peut-être repartir avec votre carte !!

Pour tout renseignement :

- Mr Jean-Marie RICARD : 06 64 42 36 17
- Mr Roger NERET : 06 07 80 00 68

Le Président, Jean-Marie RICARD



Notre prochaine Assemblée Générale aura lieu le samedi 8 février 2020 à 10 heures dans l'ancienne école du Centre de Cambronne.

Rappel de nos marches :

Chaque lundi : Marche pour toutes et tous. Départ de la Mairie à 14 heures.

Le 2^{ème} dimanche du mois : Marche pour les plus « endurant-e-s ». Départ de la Mairie à 09 heures.

Pour vous joindre à nous, vous pouvez contacter :

Soit la trésorière, Liliane Mahon : 03 44 76 82 82 // 06 88 79 50 34

philippe.mahon@wanadoo.fr

Soit la présidente, Claudine Romand : 06 78 21 01 87

claudineromand@neuf.fr

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

La Présidente





CLUB DES AÎNÉS de CAMBRONNE LES RIBECOURT



Infos Club du 4^{ème} trimestre 2019 :



OCTOBRE : du 4 au 11 Séjour à MARRAKECH (Maroc)



NOVEMBRE : Le 14 visite de l'hôtel de Région à LILLE



REPAS du 7 décembre salle du Mariquy



REPAS du 7 décembre salle du Mariquy

PROGRAMME 2020

- le 14 janvier Assemblée Générale et galettes salle du MARIQUY
- le 28 janvier Club jeux et gouter salle du MARIQUY
- le 11 février Club jeux et gouter salle du MARIQUY
- le 25 février Club jeux et crêpes salle du MARIQUY
- le 10 mars Club jeux et gouter salle du MARIQUY
- le 24 mars Club jeux et gouter salle du MARIQUY



A venir

- 23 avril :** Visite du musée de la céramique de DESVRES
Déjeuner à l'auberge de BLAISEL
Visite d'une escargotière à ST MARTIN CHOQUEL

VOYAGES 2020 : en juin Croisière de MOSCOU à SAINT PETERSBOURG
en septembre Séjour en BULGARIE (Mer Noire)



Toutes ces activités ont pour but de rompre la solitude et l'isolement de nos sociétaires dans la convivialité

Pour tout renseignement, contactez Jacques MERSEMAN tel. : 03 44 76 85 74 ou 06 16 43 51 00





Les Anciens Combattants



Communiqué de la section des Anciens Combattants de Cambronne-lès-Ribécourt

Activités passées :

Forum des associations le samedi 7 septembre 2019



Beaujolais Nouveau Le vendredi 22 novembre 2019 à la Salle Polyvalente

Tradition réussie, les 143 participants ont passé une agréable soirée.

Activités à venir :

Le samedi 22 février 2020 : repas à thème des Anciens Combattants à la salle G. Vigreux

Le samedi 29 février 2020 : Assemblée Générale des Anciens Combattants à la salle G. Vigreux

Le jeudi 19 mars 2020 : 57^{ème} anniversaire du cessez-le-feu du 19 mars 1962

Le dimanche 26 avril 2020 : Souvenirs des Déportés
---000---

Les Cambronnaises et Cambronnais jeunes et moins jeunes souhaitant s'investir dans le Devoir de Mémoire peuvent rejoindre la section, ils seront les bienvenus !

Le président Daniel Dréla et les membres du bureau de la section des Anciens Combattants vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Nos coordonnées :

Daniel DRELA, président 03 44 76 87 48
Bernard PLOMION, secrétaire 03 44 76 97 52
André LEFEVRE, Trésorier 03 44 76 99 71

Commémoration du 11 novembre 2019

Merci aux enfants, à leurs parents et enseignants qui ont permis de perpétuer le devoir de mémoire.



Le 11 novembre 2019 a été remis à Monsieur Christian GUITARD : la Croix du Combattant, le titre de Reconnaissance de la Nation et la Commémorative Opération Sécurité et maintien de l'ordre avec agrafe Algérie.

Ces médailles lui ont été décernées pour sa période d'affectation en Algérie du 21 novembre 1963 au 5 mai 1964, au sein du régiment « Le Groupe de Transport n°516. Il a été nommé Brigadier-Chef le 1er mai 1963.

Au nom de la Fédération Nationale des Combattants Républicains (FNCR), je lui présente mes plus sincères félicitations.

Le Président,
Daniel DRELA

ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020, de 08 heures à 18 heures.

Afin de pouvoir voter, vous devez vous inscrire sur les listes électorales de Cambronne-lès-Ribécourt avant le 07 février 2020 (sur service-public.fr ou au secrétariat de mairie aux horaires d'ouverture).

Les électeurs européens inscrits sur la liste électorale complémentaire municipale de la commune pourront également prendre part au vote.

Attention : la **présentation d'un document administratif avec photo est obligatoire le jour du scrutin** (carte d'identité, passeport, carte vitale avec photo, carte de chasse, carte du combattant, permis de conduire... liste complète sur service-public.fr).

Le Service Elections

RECENSEMENT DE LA POPULATION

La population légale de Cambronne-lès-Ribécourt au 1er janvier 2017, en vigueur à compter du 1er janvier 2020 est de **1986 habitants**.

Ce chiffre comprend 1949 habitants ayant leur résidence habituelle sur le territoire cambronnais, et 37 personnes comptées à part (étudiants résidant sur une autre commune, personnes placées en long et moyen séjour en établissement de santé, maisons de retraite..., les militaires en caserne etc...).

Le Service Population

RECRUTEMENT

Suite au départ en retraite de Monsieur Jean-Philippe VISSE, nous avons créé un poste d'agent de maîtrise, directement rattaché au Maire, afin de gérer l'équipe technique - espaces verts. Monsieur Serge POINTIN a été recruté pour ce poste et a la charge de l'entretien des espaces verts, du fleurissement, de l'entretien de la voirie et des bâtiments communaux.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de la collectivité.

Le Maire, Geneviève DRELA



INFO Police Municipale

L'hiver est là ! Quelques conseils pour adapter sa conduite routière à la situation hivernale

N'hésitez pas à vous équiper de 4 pneus hiver et de suivre les conseils pour adapter votre conduite routière à la situation hivernale.

Les températures négatives, la neige en plaine, le risque de verglas et la baisse sensible de la luminosité le jour sont des situations que chaque usager de la route doit anticiper pour effectuer ses déplacements en toute sécurité.

Consulter les prévisions météorologiques et de circulation

Avant de partir, il est indispensable de bien s'informer sur les conditions de trafic et sur les conditions météorologiques : www.meteo.fr et www.bison-fute.gouv.fr : 0800 100 200 (appel gratuit depuis un poste fixe) pour l'ensemble du réseau routier national.

Pendant le trajet, suivre les conseils de prudence diffusés sur les ondes et sur les panneaux à messages variables.

- Conditions de conduite délicates : du verglas localisé ou de la neige en faible épaisseur rendent les routes particulièrement dangereuses. Il faut être très vigilant.
- Conditions de conduite difficiles : du verglas ou de la neige généralisée risquent de bloquer le trafic. Il convient de différer son déplacement.
- **Conditions de conduite impossibles : des conditions météorologiques très dures, voire exceptionnelles, rendent la circulation impossible. Il ne faut pas partir.**



INFO Police Municipale

Vérifier la pression des 4 pneus

En hiver, la pression des 4 pneus doit être vérifiée « à froid » car celle-ci varie en fonction de la température extérieure. Plus la température est basse, plus la pression mesurée est faible. Il convient de rajouter 0,2 bar à froid à la pression recommandée.

Privilégier les pneus hiver

Dès que la température moyenne est inférieure à 7°C, il est conseillé d'utiliser des pneus hiver. Adaptées à toutes les conditions hivernales, leur gomme plus tendre et leurs sculptures plus profondes, améliorent l'adhérence et le freinage. Il est indispensable d'équiper les 4 roues afin de conserver un niveau d'adhérence similaire à l'avant et à l'arrière.

Tester les éléments sensibles au froid

La batterie, le système d'allumage et d'alimentation sont des éléments sensibles au froid qu'il convient de faire tester avant de prendre la route. Il faut vérifier également le niveau du liquide lave-glace antigel et la qualité des balais d'essuie-glace qui se dégrade encore plus sous l'effet du givre.

Emporter un « kit de survie » au froid...

Circuler en cas de températures négatives c'est s'exposer à un certain nombre de situations difficiles en cas d'arrêt forcé. Il est donc très sage d'avoir avec soi des accessoires complémentaires qui peuvent s'avérer fort utiles : une raclette pour gratter un pare-brise givré, un chiffon pour nettoyer des vitres embuées et des phares souillés, des ampoules de rechange, une lampe de poche, des vêtements chauds, une couverture de survie et de l'eau en quantité en cas d'immobilisation prolongée.

Bien voir et être bien vu

En hiver, quelle que soit l'heure de la journée, la luminosité est globalement plus faible et la perception de l'environnement plus difficile. Il faut donc être particulièrement attentif aux usagers vulnérables (conducteurs de bicyclette, souvent mal éclairés, conducteurs de deux-roues motorisés ou piétons généralement vêtus de sombre en cette saison). Si la visibilité est inférieure à 50 mètres, la vitesse ne doit pas excéder 50 km/h, quel que soit l'état de la chaussée. Il convient également d'allumer les feux de croisement dès que la luminosité est insuffisante pour être bien vu par les autres usagers.

Rouler lentement et à bonne distance

Par temps de grand froid, Il faut rouler lentement et donc prévoir plus de temps pour se déplacer : très souvent, les dérapages ont lieu lorsque le conducteur roule trop vite compte tenu de l'état de la chaussée.

Allonger les distances de sécurité et adopter une conduite souple

Sur chaussée glissante, il ne faut pas hésiter à allonger de façon significative les distances de sécurité. Les dépassements intempestifs, les accélérations soudaines ou les freinages brusques sont autant de risques de perte de contrôle du véhicule en cas de verglas.

Ne jamais dépasser un engin de service hivernal en action

Le dépassement d'un engin de service hivernal en action est interdit à tout véhicule motorisé.

www.securite-routiere.gouv.fr et www.bison-fute.gouv.fr



Vous pouvez joindre la Police municipale de Cambronne-Lès-Ribécourt du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h45 au **03.44.76.70.38** et **06.85.99.31.79**.

120, rue de la Mairie 60170 Cambronne-Lès-Ribécourt.

Vous pouvez également contacter la gendarmerie de Ribécourt-Dreslincourt au **17** ou **03.44.75.82.17**.

INFO Police Municipale

**DEMARCHAGE
ABUSIF**

ATTENTION AUX ARNAQUES!

Faux agents, porte-à-porte, enquêtes : ne vous laissez pas abuser !

Vérification de compteur électrique, vente de calendriers et d'objets divers... Tous les moyens sont bons pour entrer chez vous. Le démarchage abusif vise principalement les personnes âgées.

Le mode opératoire est simple : les démarcheurs se présentent, prétendant être missionnés par la municipalité, ou un service public : EDF, GDF, Police, Assurance Maladie... N'importe quel prétexte est bon pour entrer chez vous, repérer des objets de valeur ou l'endroit où vous rangez votre argent et profiter d'un moment de distraction pour repartir avec le butin. Pour appuyer leur démarche, certains escrocs n'hésitent pas à se dire mandatés par la municipalité ou tout autre service public. La mairie ne cautionne aucun démarchage commercial à domicile et vous recommande de ne signer aucun document.

Pour vous protéger :

- Eviter de laisser pénétrer les gens chez vous et surtout de leur faire visiter votre domicile pour quel que motif que ce soit. Utilisez le viseur optique de la porte ("judas"), l'entrebâilleur ou la chaîne de protection.
 - N'accepter aucun rendez-vous par téléphone à votre domicile sans avoir vérifié le motif exact de la démarche commerciale.
 - Soyez vigilant lorsque des employés du gaz, de l'électricité, de la poste, des opérateurs pour des lignes internet ou téléphoniques, des policiers ou gendarmes se présentent chez vous. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui de présenter une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention. Si vous avez un doute, vous pouvez lui proposer un autre rendez-vous afin de vous laisser le temps de procéder aux vérifications nécessaires. Si vous effectuez un contre-appel, utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession (figurant généralement sur les avis d'échéance et les factures) et non pas ceux donnés par la personne qui se présente ou vous appelle.
 - Si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin. accompagnez-la dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile. Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.
 - Ne signez jamais de contrat, ou de devis le jour même, parlez en d'abord à votre entourage.
- Ne jamais remettre sa carte bleue ni son code.

Par téléphone aussi

Un SMS, un message vocal ou un simple appel en absence venant d'un numéro inconnu vous incite à rappeler un numéro surtaxé. Ce message peut prétexter un gain à une loterie par exemple... De telles pratiques peuvent relever de la tentative d'escroquerie.

Pour vous protéger :

- Ne pas rappeler les numéros inconnus.

En vous inscrivant sur la liste nationale Bloctel, vous êtes protégé contre le démarchage commercial téléphonique abusif.

Et sur Internet ?

Sur Internet aussi, les escroqueries sont courantes, soit par courrier électronique (faux email vous demandant de renseigner vos coordonnées bancaires), soit sur de faux sites marchands.

- Protégez votre ordinateur en installant un logiciel antivirus, un logiciel anti-espion, un pare-feu, régulièrement mis à jour.
- Les emails officiels sont repérables au fait qu'ils ne commencent pas par votre nom et prénoms, aux fautes d'orthographe, à l'adresse du lien (URL) sur lequel on vous demande de cliquer.
- Réalisez vos achats uniquement sur les sites de confiance, dont l'adresse au moment de la transaction commence par "https" (un petit cadenas doit s'afficher dans la barre d'adresse ou en bas du navigateur).
- Ne répondez jamais à un courriel d'un établissement bancaire vous demandant les identifiants de connexion de votre compte en ligne, vos coordonnées bancaires.
- Si vous avez un doute sur la provenance d'un courriel, ne l'ouvrez pas.

Si vous êtes victime d'une escroquerie sur internet : signalez-le en priorité à votre banque, puis déposez plainte à votre brigade de gendarmerie.

Pour signaler un courriel ou un site internet d'escroqueries: www.internet-signalement.gouv.fr



Vous pouvez joindre la Police municipale de Cambronne-Lès-Ribécourt du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h45 au 03.44.76.70.38 et 06.85.99.31.79.

120, rue de la Mairie 60170 Cambronne-Lès-Ribécourt.

Vous pouvez également contacter la gendarmerie de Ribécourt-Dreslincourt au 17 ou 03.44.75.82.17.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



Nous vous rappelons que les jeunes Français(es) né(e)s en janvier, février et mars 2004 doivent se faire recenser dans les trois mois après leur 16ème anniversaire.

Les jeunes gens concernés ou leurs parents sont priés de se présenter en Mairie munis **du livret de famille** et de **la carte nationale d'identité de l'enfant.**

ETAT CIVIL

naissances

Zaven MEYER
 Gabriel THUILLEUX
 Louise TOMÉ

le 02 octobre
 le 1^{er} décembre
 le 12 décembre

décès

Denis MALMONTE
 Sébastien REINERT
 Céline JACQUOT
 Denise ROCHE ép. SCHMIDT

le 07 octobre
 le 28 octobre
 le 04 novembre
 le 08 décembre

Recap' des Manif'

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi 13h30 - 17h30
 Mardi 10h00 - 12h00
 13h30 - 17h30
 Mercredi 13h30 - 17h30
 Jeudi 10h00 - 12h00
 13h30 - 17h30
 Vendredi 13h30 - 17h30
 Samedi 09h00 - 11h30

120, rue de la Mairie

Tel : 03 44 76 81 21
 Fax : 03 44 75 02 70

www.cambronnelesribecourt.com

14 janvier	Assemblée Générale et Galette - Club des Aînés
25 janvier	Assemblée Générale et vente de cartes - AP4EA
25 janvier	Cérémonie des Vœux du Maire
26 janvier	Théâtre - MJC
08 février	Assemblée Générale - Les Godillots
08 février	Marche de nuit
22 février	Repas à thème - Les Anciens Combattants
29 février	Assemblée Générale - Les Anciens Combattants
07 mars	Ouverture de la pêche - AP4EA
07 mars	Super Loto - C.S.C. Handball
19 mars	Commémoration - Les Anciens Combattants
21 mars	Soirée musicale - MJC
22 mars	Théâtre - MJC
05 avril	Brocante - CSC Handball
13 avril	Chasse aux oeufs
23 avril	Sortie (Pas-de-Calais) - Club des Aînés
26 avril	Commémoration - Les Anciens Combattants
16 mai	Spectacle de Danse Orientale - MJC



POUR JOINDRE
VOTRE POLICE MUNICIPALE
 Veuillez composer le 03 44 76 70 38
 ou le 06 85 99 31 79

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos courriers.
 Ils pourront rester anonymes par simple demande de votre part.

Notre adresse :
etat-civil@mairie-cambronnelesribecourt.com

PORTES DE GARAGE



Sectionnelle



Battante



Enroulement

PORTAILS • CLÔTURES



- Fer ■ Bois
- Alu ■ PVC



Tous nos produits sont certifiés :



ETS NORMAND

Gamme baie

*Solutions de fermetures
et d'isolations pour l'habitat
et l'industrie*



Notre établissement est agréé
RGE et Qualibat

Nos produits sont certifiés français

3 Portail Saint-Eutrope - 60400 NOYON
09 53 63 87 86
06 75 38 05 03
etsnormand60@gmail.com

SARL René TESTE

**PLOMBERIE
CHAUFFAGE
CLIMATISATION
INSTALLATION & DÉPANNAGES
COUVERTURE**

GAZ - FIOUL - ÉNERGIES RENOUVELABLES

03 44 09 55 97
Fax 03 44 09 94 75
167, rue du Mont Renaud
60400 Pont l'Evêque

teste.rene@wanadoo.fr

CINÉMA PARADISIO

4 SALLES NOYON

4K ULTRAHD

DOLBY ATMOS

Horaires des séances sur : www.cinema-paradisio.fr

Télécharger l'application
CINEMA PARADISIO sur

Download on the App Store
DISPONIBLE SUR Google play

PRODECO & PROFESSIONNELS PARTICULIERS

ZAC de Mercières, 2 rue Gustave Eiffel à Compiègne
Tél : 03 44 20 78 18 - prodecoonline.com - prodygiene-prodeco.fr

Peintures
Revêtements sols & murs
Parquets & Stratifiés - Vitrierie
Décoration intérieure

Produits d'hygiène
& Matériels d'entretien

CONSEILS ET SOLUTIONS DU SOL AU PLAFOND

Lundi - vendredi : 8h00 à 12h00 - 13h45 à 18h00 - Samedi matin : 9h00 à 12h00

Venez découvrir
votre Centre
E.Leclerc
de Ribécourt



HYPERMARCHÉ

L'HYPER le - cher de la région

E.Leclerc 
RIBECOURT-DRESLINCOURT
meilleur et moins cher



TEL. : 03 44 91 65 50

Devenez FAN et suivez toute notre actualité !

Page Facebook :
E.Leclerc Ribécourt



CONTROLE TECHNIQUE

SECURITEST 
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

AUTO-BILAN RIBÉCOURT

(à côté de Peugeot) 03 44 76 06 35

AUTO-BILAN THOUROTTE

(zone Super U) 03 44 40 21 38

AUTO-BILAN NOYON 03 44 44 15 30

Vous êtes entrepreneur et vous souhaitez vous faire connaître au niveau local ?

Vous souhaitez figurer
sur *Le Cambronnais* ?

N'hésitez pas à nous contacter en mairie
(03 44 76 70 30)

Le Cambronnais

Rédaction

Commission information &

Secrétaire de Mairie

Conçu & imprimé

Par la Mairie

N° 23, Janvier 2020

Tirage : 870 exemplaires



Terrassement
Voirie et réseaux divers
Enrobés
Aménagement d'espaces
publics ou privés



EUROVIA Picardie
Agence de Compiègne
BD Henri Barbusse – BP 10064
60777 THOUROTTE cedex
T/ 03 44 90 40 40
thourotte@eurovia.com